

CAP en 1 an

Menuisier en Sièges



Objectifs de la formation

Cette formation mène à la conception et à la réalisation de sièges en appliquant des règles d'ergonomie et en suivant des codes stylistiques spécifiques. Elle apporte des connaissances technologiques et techniques généralistes sur le bois ainsi que des connaissances propres à la spécialité de menuiserie en sièges.

Durée de la formation

1 an, formation initiale.

Conditions d'inscription

- Après un CAP des métiers d'art
- Après un bac pro, technologique ou général
- Avoir moins de 26 ans

Qualités requises

- Passion pour le bois
- Avoir une sensibilité certaine
- Une bonne vision dans l'espace

Insertion professionnelle

- Entreprise de fabrication de sièges
- Prototypiste
- Restauration du patrimoine, de mobilier ancien
- Décor d'intérieur (bateau, avion, théâtre...)

Poursuite d'études possible

Autre formation des métiers du bois, Brevet des Métiers d'Art, Diplôme des Métiers d'Art.

Horaires hebdomadaires

- EPS : 1 h
- Arts appliqués et histoire des styles : 3 h
- Prévention santé environnement : 1h30
- Enseignement professionnel (technologie, dessin de construction et atelier) : 27 h

Epreuves examen

- Histoire des styles : épreuve ponctuelle d' 1h
- Prévention santé environnement : évaluation en CCF
- Enseignement pratique (atelier) : épreuve ponctuelle de 17h à 25h
- Technologie : épreuve ponctuelle d'1h30
- Dessin de construction : épreuve ponctuelle de 4h à 6h



Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49

Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr

Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>